Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250927-Ine1X070001f9fb-DE Date de télétransmission : 30/09/2025 Date de réception préfecture : 30/09/2025

DCM_2025_04_03

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 27 SEPTEMBRE

2025

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S:

Cécile Mme HELLE, Μ. Claude NAHOUM, Μ. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSSEN. M. Fabrice TOCABENS. Mme Zinèbe HADDAOUI, FOURNIER, LEFEVRE, M. David Mme Laurence M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO. Mme Amy MAZARI ALLEL, Μ. Jean-Marc BLUY. M. Eric DESHAYES. Isabelle PORTEFAIX. M. Mme Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, Μ. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER. Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, Μ. RUAT, Μ. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM

Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE

- M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
- M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
- M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
- M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD

Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE

Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250927-lmc1X070001f9fb-DE Date de télétransmission : 30/09/2025 Date de réception préfecture : 30/09/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250927-Inet7X070001f9fb-DE Date de télétransmission : 30/09/2025 Date de réception préfecture : 30/09/2025



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

3

<u>ACTION CULTURELLE</u>: CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS : Établissement de conventions d'objectifs triennales (2026-2028) pour les associations culturelles.

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La Ville réaffirmant son soutien aux associations culturelles œuvrant sur son territoire, il est proposé de renouveler les conventions d'objectifs pour une période de 3 ans, soit 2026-2028 avec les associations suivantes :

- Déraïdenz (Délibération n°12 du Conseil municipal du 17 décembre 2022),
- Idylle (Délibération n° 13 Conseil municipal du 17 décembre 2022),
- La Boîte (Délibération n° 27 du Conseil municipal du 25 février 2023).

Ces nouvelles conventions ont pour objectif de confirmer la volonté de la Ville de soutenir les projets de ces associations, de repréciser les modalités du partenariat et les évolutions à mettre en œuvre en cohérence avec les orientations culturelles souhaitées par la Ville d'Avignon, notamment en matière de développement durable.

Conformément à la règle de l'annualité budgétaire, une convention financière viendra préciser chaque année le montant de la subvention accordée par la Ville.

Il vous est ainsi proposé d'adopter les conventions pluriannuelles d'objectifs.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu les projets de conventions pluriannuelles d'objectifs.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250927-Ine1X070001f9fb-DE Date de télétransmission : 30/09/2025 Date de réception préfecture : 30/09/2025

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les conventions pluriannuelles d'objectifs pour la période 2026-2028 avec les associations culturelles DERAÏDENZ, IDYLLE et LA BOÎTE ;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025 ACTE PUBLIE LE 30/09/2025

AR préfecture :